



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18
Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 24/05/2024
Date d'affichage : 30/05/2024

L'an **deux mil vingt quatre, le vingt huit mai, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Michel BREQUIGNY, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe AMPOULIE, Mme Virginie THIERRY.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Michel BREQUIGNY en faveur de M. Guy PARIS, Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de Mme Isabelle BUCAILLE, Mme Virginie THIERRY en faveur de Mme Delphine HUBLIN-PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Sandrine HUSSON.

OBJET : Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire : choix de l'attributaire du marché

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un avis d'appel public a été envoyé le 12 Avril 2024 et publié le 16 Avril 2024 dans le PARIS-NORMANDIE et le 17 Avril 2024 dans l'EVEIL NORMAND pour un marché à procédure adaptée concernant la fourniture et la livraison de repas pour le groupe scolaire.

La date limite de réception des offres a été fixée au 21 mai 2024 à 12 heures 30.

- 3 Plis ont été reçus.

- API RESTAURATION de MONDEVILLE (14)
- COTE RESTAURATION de GUICHAINVILLE (27)
- CONVIVIO de GAVRUS (14)

Après examen des critères de sélection des offres (Prix : 50 %; Valeur technique : 50 %), il est proposé le classement comme suit :

- 1°) CONVIVIO de GAVRUS (14)
- 2°) API RESTAURATION de MONDEVILLE (14)
- 3°) COTE RESTAURATION de GUICHAINVILLE (27)

La Commission Education et Culture propose d'attribuer le marché relatif à la fourniture de repas pour le restaurant scolaire à : CONVIVIO de GAVRUS (14)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 17 Voix Pour, 1 Voix Contre : Madame Véronique CAREL) décide :

- d'attribuer le marché relatif à la fourniture de repas pour le restaurant scolaire à la société sur la base des prix unitaires suivants :

- repas maternelle : 2,94 € H.T
- repas élémentaire : 2,99 € H.T
- repas adulte : 3,15 € H.T

Envoyé en préfecture le 03/06/2024

Reçu en préfecture le 03/06/2024

Publié le 04/06/2024

ID : 027-212706295-20240528-MA_DEL_2024_036-DE



- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires au marché.

Les crédits sont pris au compte 611 de la section de fonctionnement du Budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 30/05/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Sandrine HUSSON.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

